

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 461 Personnel indigène.

n° 461

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 juin 1943

Numéro JO

n° 12 du 15/06/1943

Date du numéro

15 juin 1943

### TEXTE INTÉGRAL

Les nommés MOHAMED SAID et MOUSSA SOULTAN, agents auxiliaires de la Sûreté, sont licenciés pour suppression d'emploi à compter du 1er juillet 1943. Ces agents, qui comptent moins de 3 ans de services, auront droit à une indemnité de licenciement égale à un mois de leurs émoluments globaux.